



Tâches et responsabilités pour le programme d'éducation et d'enseignement de la mise en échec et du contact physique

Maître-formateur

Obligatoirement formé par Hockey Québec et enregistré dans le HCR par Hockey Québec

Il s'assure de la planification et de la mise en place de toutes les étapes du programme de contact physique et de la mise en échec.

La formation comprend :

- 1 session d'information en salle (environ 60 minutes) –Vidéos-Valeurs-éthique sportive-les règles-les notions de base-la sécurité. Pour les joueurs et parents.
- 1 session hors-glace en gymnase (environ 75 minutes)- *uniquement pour la formation de la mise en échec.*
- 2 sessions sur glace d'apprentissage (2 x 80 minutes) situations et éléments techniques

Il est la seule personne autorisée à donner le volet théorique aux joueurs et parents.

Il est en charge de la mise en place de la session en gymnase ainsi que des 2 sessions sur glace.

S'assure du ratio de 1 formateur / 6 joueurs. Pas de gardien.

Étape 1 : Complétez les détails des étapes du programme mise en échec pour les joueurs ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeOUGInPsOshml-07lrHBztzl09k2VqSLiv0pNztp5sOO71Aw/viewform?usp=sf_link

Étape 2 : Sur réception du formulaire de l'étape 1, Mme Francine Bouchard fera la création d'un lien d'inscription web HCR pour les joueurs et l'acheminera au maître-formateur. Ce lien web sera composé d'un numéro de stage.

Étape 3 : Le maître-formateur devra acheminer le lien d'inscription web HCR aux parents des joueurs. **Les parents doivent inscrire le joueur** (ce n'est pas le nom du parent qui doit être inscrit, mais bien celui du joueur)

Étape 4 : Le maître-formateur devra, par la suite, acheminer à fbouchard@hockey.qc.ca la liste des présences des joueurs ainsi que le numéro du stage du lien web HCR.

Étape 5 : Sur réception de la liste des présences, Mme Francine Bouchard sera en mesure de compléter la **procédure de validation** dans le HCR. La compétence Joueur Profil d'instruction Mise en échec 1 ou 2 (selon le programme suivi) apparaîtra au dossier de chaque joueur.

Les joueurs de 2^{ème} année

Pour tous les joueurs qui évolueront en pee-wee et qui ont déjà reçu la compétence mise en échec 1, ils devront suivre uniquement les 2 séances sur la glace. Ils n'auront pas à s'inscrire sur HCR avec un lien.

Pour tous les joueurs qui évolueront en Bantam et qui ont déjà reçu la compétence mise en échec 2, ils devront suivre uniquement les 2 séances sur la glace. Ils n'auront pas à s'inscrire sur HCR avec un lien.

Les joueurs de 1^{ère} année

Pour tous les nouveaux joueurs en pee-wee qui n'ont pas reçu la compétence Mise en échec 1 (apprentissage du contact physique), ils vont devoir suivre le programme au complet, avec des maître-formateurs ayant les compétences requises au niveau de l'enseignement du contact physique.

- La formation comprend :
- Session d'information en salle (environ 60 minutes) -Valeurs-éthique sportive-les règles-les notions de base-la sécurité.
- 2 sessions sur glace d'apprentissage (2 x 80 minutes) situations et éléments techniques.
Ces joueurs devront s'inscrire sur le lien HCR dans le stage créé par le maître-formateur reconnu.

Pour tous les nouveaux joueurs en bantam qui n'ont pas reçu la compétence Mise en échec 2 (Mise en échec corporelle et avec restriction), ils vont devoir suivre le programme au complet, avec des maîtres-formateurs ayant les compétences requises au niveau de l'enseignement de la mise en échec.

- La formation comprend :
- Session d'information en salle (environ 60 minutes) -Valeurs-éthique sportive-les règles-les notions de base-la sécurité. 1 session hors-glace en gymnase (environ 75 minutes)
- 2 sessions sur glace d'apprentissage (2 x 80 minutes) situations et éléments techniques

Pour les entraîneurs-chefs et les adjoints :

- Ils devront détenir : Soit la compétence (Maître – formateur ou formateur, Profil d'instruction mise en échec) dans le HCR.
- Si un entraîneur ne détient pas la compétence Formateur Mise en échec à son dossier, il peut être formé par le maître-formateur certifié en suivant la formation théorique au même titre que les joueurs et participé aux sessions gymnase et aux sessions sur glace.
- Le maître formateur devra faire la démarche ci-dessous pour s'assurer de l'enregistrement de la compétence au dossier des entraîneurs

Étape 1 : Complétez les détails des étapes du programme mise en échec pour les entraîneurs-formateurs ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeOUGInPsOshml-07lrHBztzl09k2VqSLtv0pNztp5sOO71Aw/viewform?usp=sf_link

Étape 2 : Sur réception du formulaire de l'étape 1, Mme Francine Bouchard fera la création d'un lien d'inscription web HCR pour les entraîneurs-formateurs et l'acheminera au maître-formateur. Ce lien web sera composé d'un numéro de stage.

Étape 3 : Le maître-formateur devra acheminer le lien d'inscription web HCR aux entraîneurs pour qu'ils s'inscrivent.

Étape 4 : Le maître-formateur devra, par la suite, acheminer à fbouchard@hockey.qc.ca la liste des présences des entraîneurs ainsi que le numéro du stage du lien web HCR.

Étape 5 : Sur réception de la liste des présences, Mme Francine Bouchard sera en mesure de compléter la **procédure de validation** dans le HCR. La compétence Entraîneur Profil d'instruction Mise en échec apparaîtra au dossier de chaque entraîneur.

Note 1 : La mise à jour des présentations théoriques est en cours actuellement. Le langage de programmation des présentations actuelles n'est malheureusement plus supporté par les systèmes d'exploitation tel Explorer ou Google Chrome. Dans un premier temps, nous vous transmettons les présentations sans les vidéos. Tous les vidéos sont disponibles en ligne sur le site de Hockey Québec, sous l'onglet **Contact physique – Mise en échec**. Il est toujours possible pour vous de sauvegarder les vidéos youtube sur votre ordinateur et les incorporer à votre présentation pour travailler sans avoir accès à un réseau. Nous vous acheminerons dans les prochaines heures les présentations avec les liens youtube qui vous permettront de présenter en ligne (avec réseau). Finalement, pour la mise en échec progressive, quelques vidéos vous seront acheminées qui vous permettront de mieux faire comprendre les éléments clés ciblés par cette technique.

Note 2 : Afin de **valider la formation** des joueurs et des entraîneurs, il suffit de nous acheminer la liste des présences, au soin de Madame Bouchard. Nous avons simplifié le processus de validation au cours des dernières saisons, tout en vous rappelant que le processus de validation est essentiel et permet de faire les suivis requis au fil des ans.

Si des informations additionnelles s'avèrent nécessaires, prière de contacter Mme Mariève Blais mblais@hockey.qc.ca ou 514-252-3079 poste 3553.

Pour toute demande de liens ou pour valider vos informations, vous contactez Mme Francine Bouchard fbouchard@hockey.qc.ca ou 514-252-3079 poste 3081